

# **Résultats de l'enquête auprès des semestres de motivation en Suisse**

**Période : 2012/13**

**Susanne Aeschbach**  
Formatrice et directrice de projets

**Simone Villiger**  
Collaboratrice scientifique

**Natalie Benelli**  
Formatrice et directrice de projet (traduction de l'allemand)

3 décembre 2013

## Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Informations sur les SEMO.....	4
2.1. Répartition régionale .....	4
2.2. Répartition cantonale.....	4
2.3. Forme juridique .....	5
2.4. Nombre de collaborateurs et collaboratrices.....	6
2.5. Part de formation dans les SEMO .....	6
2.6. Nombre de places année .....	6
2.7. Participants selon le mode de financement .....	6
3. Informations sur les participants .....	6
3.1. Nationalité.....	6
3.2. Sexe .....	7
3.3. Langue maternelle et langue principale .....	7
3.4. Groupe d'âge.....	8
3.5. Dernière activité précédant le SEMO .....	9
3.6. Droit aux prestations de l'assurance-chômage .....	9
3.7. Instances d'assignation .....	10
3.8. Débouchés.....	11
3.9. Durée de participation.....	12

## Table des illustrations

<i>Illustration 1: SEMO selon la région, en pourcentages</i> .....	4
<i>Illustration 2: Nombre de SEMO par canton</i> .....	5
<i>Illustration 3: SEMO selon la forme juridique, en pourcentages</i> .....	5
<i>Illustration 4: Nombre de participants selon la nationalité</i> .....	7
<i>Illustration 5: Nombre de participants selon le groupe d'âge</i> .....	8
<i>Illustration 6: Participant selon la dernière activité précédant le SEMO, en pourcentages</i> .....	9
<i>Illustration 7: Participants selon le droit aux prestations de l'assurance-chômage, en pourcentages</i> .....	10
<i>Illustration 8: Participants par institution d'assignation, en pourcentages</i> .....	11

## Tableaux

<i>Tableau 1: Nombre de places année</i> .....	6
<i>Tableau 2: Participants selon le mode de financement, en pourcentages</i> .....	6
<i>Tableau 3: Participants selon le sexe, en pourcentages</i> .....	7
<i>Tableau 4: Participants selon la langue maternelle, en pourcentages</i> .....	7
<i>Tableau 5: Participants selon la langue principale, en pourcentages</i> .....	8

## 1. Introduction

Sur mandat du secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), des données auprès des semestres de motivation (SEMO)<sup>1</sup> ont été récoltées pour la deuxième fois au niveau national en 2013. L'enquête rassemble des informations sur les programmes SEMO et les participants ainsi que sur les débouchés à l'issue du SEMO. Les données récoltées se réfèrent à la période allant du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Depuis l'année 2012/13, une équipe de la Haute école de travail social de Lucerne HSLU SA est chargée de l'évaluation des résultats de l'enquête. Le présent rapport rassemble ces résultats. Il fournit aux autorités compétentes (SECO, administrations cantonales) et aux organisateurs de SEMO des informations pertinentes au sujet du pilotage, de la légitimation et du positionnement des SEMO.

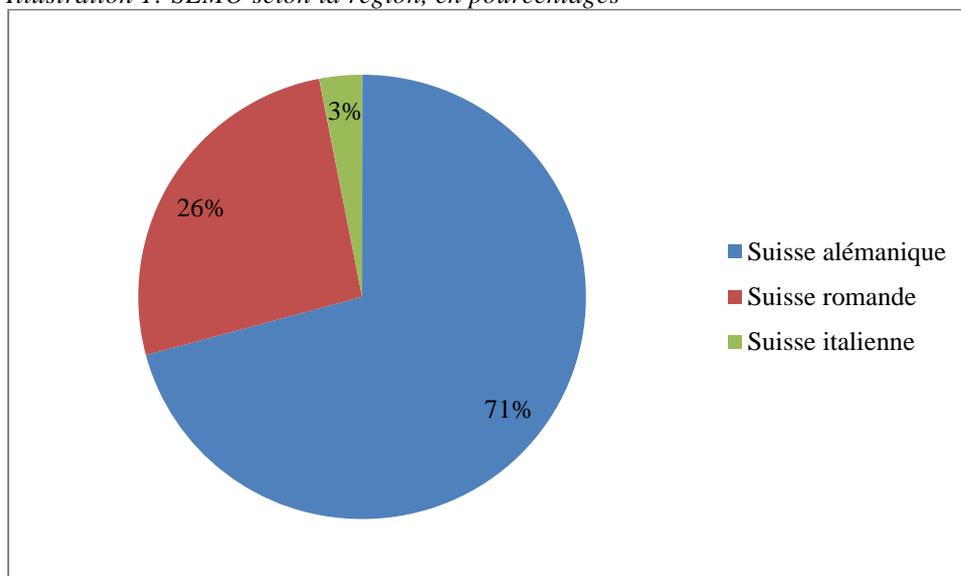
Le rapport est structuré de la manière suivante : Le chapitre 2 contient les informations sur les SEMO, le chapitre 3 celles sur les participants.

## 2. Informations sur les SEMO

### 2.1. Répartition régionale

En total, 65 SEMO ont été organisés en Suisse dans l'année scolaire 2012/13. La plupart des SEMO, 46 (71%), ont eu lieu en Suisse alémanique, contre 17 (26%) en Suisse romande et deux (3%) en Suisse italienne (voir illustration 1).

Illustration 1: SEMO selon la région, en pourcentages



Source: nos propres calculs

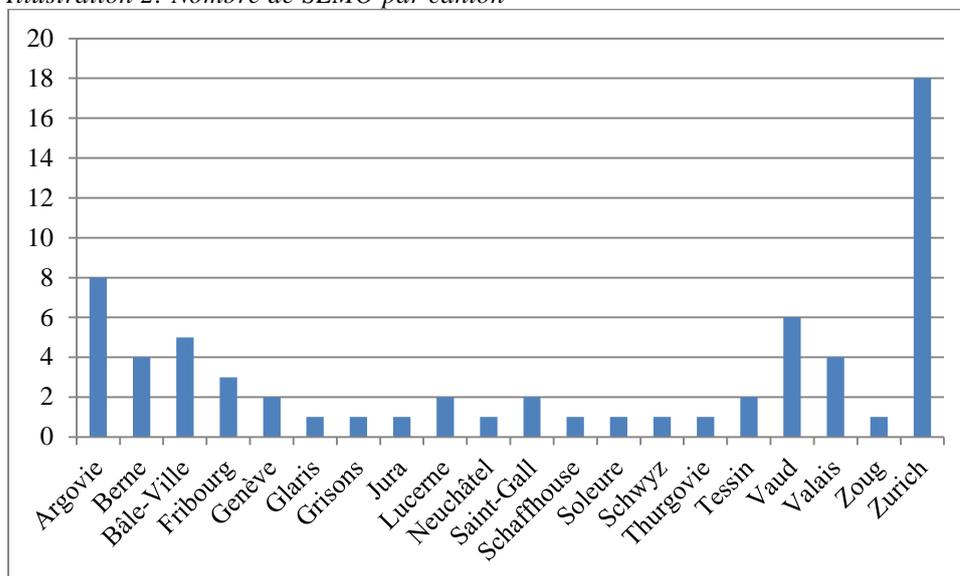
### 2.2. Répartition cantonale

Les 65 SEMO sont distribués sur 20 cantons. Les demi-cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et -Extérieures ont une convention avec le canton de Saint-Gall, alors que Nidwald, Obwald et Uri

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les SEMO : [www.ch-semo.ch](http://www.ch-semo.ch)

collaborent avec le canton de Schwyz. La plupart des SEMO se trouve dans le canton de Zurich (n=18), suivi d'Argovie (n=8) (voir illustration 2).

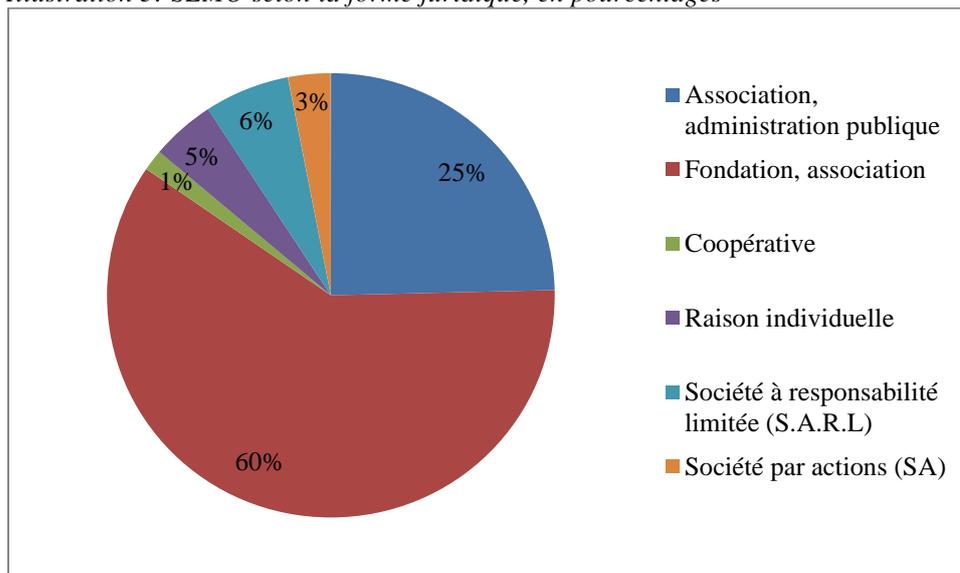
Illustration 2: Nombre de SEMO par canton



### 2.3. Forme juridique

39 sur 65 SEMO (60%) sont des associations à but non lucratif ou des fondations, quatre SEMO (6%) sont des sociétés à responsabilité limitée, trois (5%) sont des entreprises individuelles et deux (3%) sont des sociétés par actions. 16 SEMO (25%) font partie de l'administration publique ou constituent une association. Un SEMO (1%) est organisé par des coopératives (voir illustration 3).

Illustration 3: SEMO selon la forme juridique, en pourcentages



Source : nos propres calculs

## 2.4. Nombre de collaborateurs et collaboratrices

En total, il y a 513'9 postes à plein temps dans les 65 SEMO. La moyenne est de 7.9 postes à plein temps.

## 2.5. Part de formation dans les SEMO

La part de formation<sup>2</sup> dans les SEMO varie entre 0% et 502%. La moyenne est de 25%.

## 2.6. Nombre de places année

En 2012, 2'828 places<sup>3</sup> étaient disponibles dans les 65 SEMO, dont 2'626 (93%) étaient financées par l'assurance-chômage. En 2013, il y avait 2'806 places, dont 2'618 (93%) étaient financées par l'assurance-chômage (voir tableau 1).

Tableau 1: Nombre de places année

Nombre de places année	2012	2013
financées par l'assurance-chômage	2'626	2'618
financées par des tiers	202	188
<b>Total</b>	<b>2'828</b>	<b>2'806</b>

Source : nos propres calculs

## 2.7. Participants selon le mode de financement

Sur les 5'310 participants aux SEMO dans l'année scolaire 2012/13, 4'768 personnes (90%) avaient une place financée par l'assurance-chômage. 542 places étaient financées par des tiers (voir tableau 2). Dans un programme il y avait un seul participant<sup>4</sup>, alors que le nombre le plus élevé de participants dans un programme était de 221 personnes. La moyenne était de 82 participants.

Tableau 2: Participants selon le mode de financement, en pourcentages

Nombre de participants	en pourcentages
Financés par l'assurance-chômage	90
Financés par des tiers	10
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : nos propres calculs

## 3. Informations sur les participants

### 3.1. Nationalité

3'138 participants (59%) sur 5'310 sont de nationalité suisse. 1'060 participants (20%) sont originaires d'un pays de l'UE27 et 1'068 participants (20%) proviennent d'un état tiers. Dans le cas de

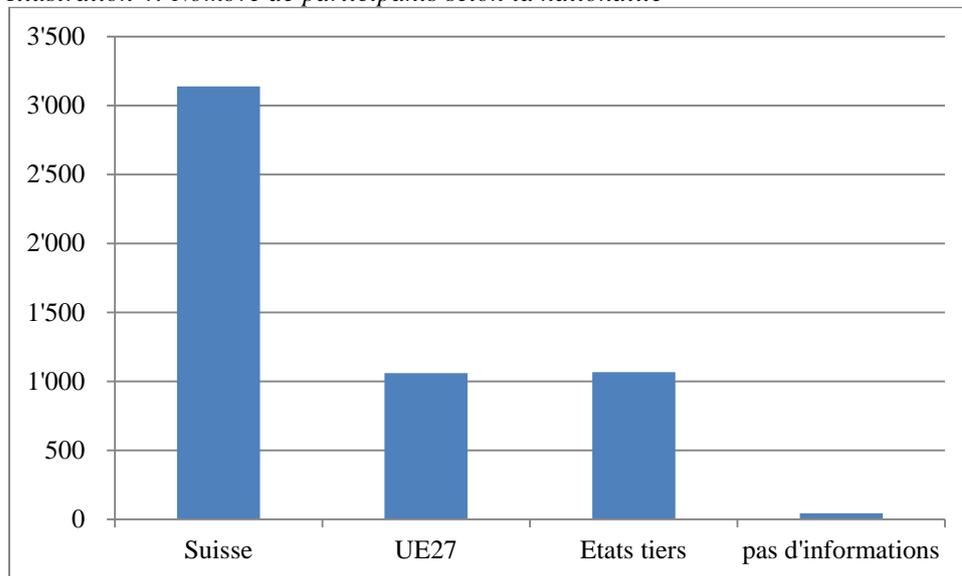
<sup>2</sup> Nous entendons par part de formation les heures de cours destinées au rattrapage ou à la construction du savoir scolaire.

<sup>3</sup> Un SEMO n'a aucune place en 2012 et 2013, un autre a des places en 2013 uniquement. Pour cette raison, les chiffres de 2012 se réfèrent à 63 SEMO, ceux de 2013 à 64 SEMO.

<sup>4</sup> Cela s'explique par le fait que ce SEMO s'adresse à une clientèle très spécifique: il s'agit de jeunes qui ont interrompu un apprentissage dans une des branches suivantes : logistique, électrotechnique et métiers des filières métalliques. Dans ces domaines, il y a trois places SEMO. S'agissant de métiers avec des exigences élevées en matière de formation, il y a peu de participants dans ces programmes.

44 participants (1%), nous ne disposons pas d'informations concernant leur nationalité (voir illustration 4).

Illustration 4: Nombre de participants selon la nationalité



Source : nos propres calculs

### 3.2. Sexe

Sur les 5'310 participants, il y a 2'359 femmes (44%) et 2'951 hommes (56%) (voir tableau 3).

Tableau 3: Participants selon le sexe, en pourcentages

Sexe des participants	en pourcentages
Femmes	44
Hommes	56
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : nos propres calculs

### 3.3. Langue maternelle et langue principale

2'917 participants (55%) indiquent comme langue maternelle<sup>5</sup> la langue locale, contre 2'393 (45%) qui indiquent une autre langue que la langue locale (voir tableau 4).

Tableau 4: Participants selon la langue maternelle, en pourcentages

Langue maternelle des participants	en pourcentages
Langue locale	55
Autre langue	45
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : nos propres calculs

<sup>5</sup> Nous entendons par langue maternelle la langue dans laquelle la personne a été socialisée en tant qu'enfant. En cas de plurilinguisme, la langue locale est déterminante. En Suisse alémanique, tant le „schwyzerdütsch“ que le bon allemand peuvent être considérés comme langues locales. Dans les régions bilingues (p.ex. à Bienne), les deux langues parlées sont considérées comme langues locales.

3'702 participants (85%) indiquent comme langue principale<sup>6</sup> la langue locale. Dans 639 cas (15%), la langue principale ne correspond pas à la langue locale<sup>7</sup> (voir tableau 5).

*Tableau 5: Participants selon la langue principale, en pourcentages*

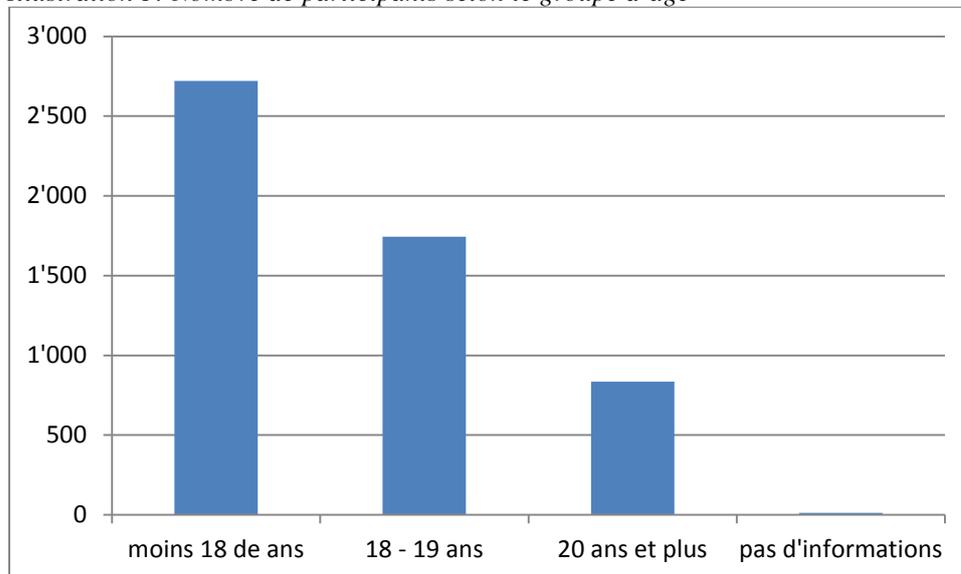
Langue principale des participants	en pourcentages
Langue locale	85
Autre langue	15
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : nos propres calculs

### 3.4. Groupe d'âge

Près de la moitié des participants a moins de 18 ans (n=2'720 ; 51%). 1'743 participants (33%) ont entre 18 et 19 ans, alors que 835 participants (16%) ont 20 ans et plus. Dans le cas de 12 participants (<0%), nous ne disposons pas d'informations sur l'âge (voir illustration 5).

*Illustration 5: Nombre de participants selon le groupe d'âge*



Source : nos propres calculs

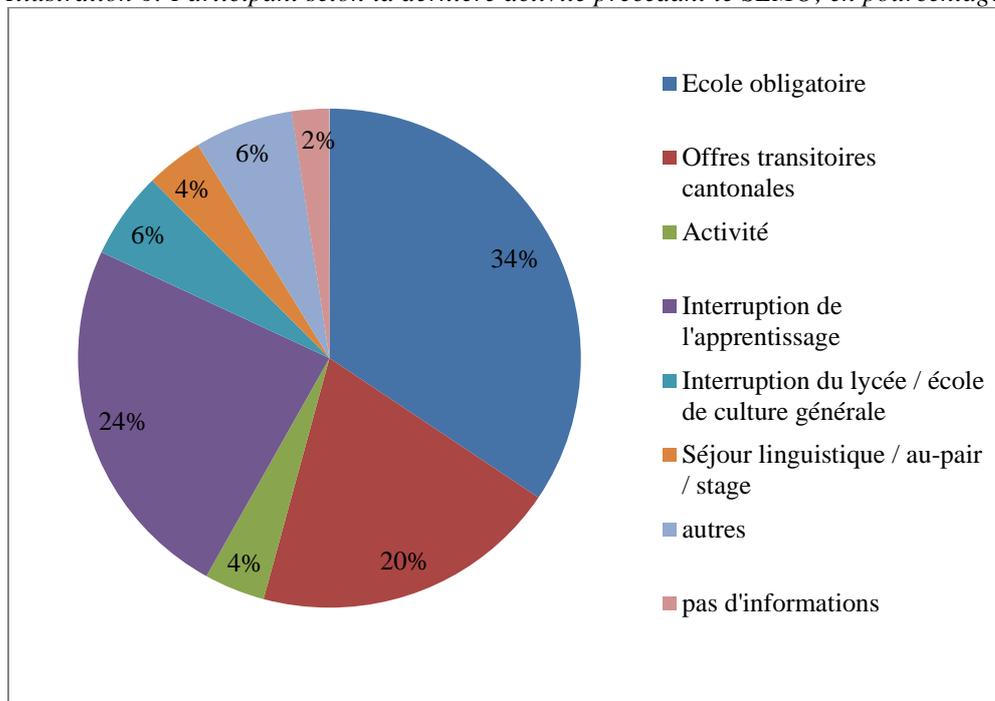
<sup>6</sup> Nous entendons par langue principale la langue que la personne maîtrisée le mieux. En cas de plurilinguisme, la langue locale est déterminante. En Suisse alémanique, tant le „schwyzerdütsch“ que le bon allemand peuvent être considérés comme langues locales. Dans les régions bilingues (p.ex. à Bienne), les deux langues parlées sont considérées comme langues locales.

<sup>7</sup> Sept SEMO n'ont pas fourni d'informations sur la langue principale des participants. Les chiffres se réfèrent donc uniquement aux 4'341 participants dont nous connaissons la langue principale.

### 3.5. Dernière activité précédant le SEMO

Un tiers des participants (n=1'828; 34%) est entré au SEMO après avoir terminé l'école obligatoire. Près d'un quart des participants (n=1'266; 24%) a commencé le SEMO après avoir interrompu un apprentissage. Un cinquième (n=1'051; 20%) a participé à une offre transitoire cantonale avant d'entrer au SEMO. 298 participants (6%) ont interrompu le lycée ou l'école de culture générale. 208 participants (4%) ont travaillé avant l'entrée au SEMO. 194 participants (4%) ont fait un séjour linguistique ou un stage ou ont travaillé comme au pair. Pour 337 participants (6%), l'entrée au SEMO s'est faite à la suite d'une formation professionnelle initiale ou à l'interruption de celle-ci, à l'arrivée en Suisse depuis l'étranger ou à l'issue de la participation à un autre SEMO. Dans 128 cas (2%), nous ne disposons pas d'informations concernant la dernière activité précédant le SEMO.

Illustration 6: Participant selon la dernière activité précédant le SEMO, en pourcentages



Source : nos propres calculs

### 3.6. Droit aux prestations de l'assurance-chômage

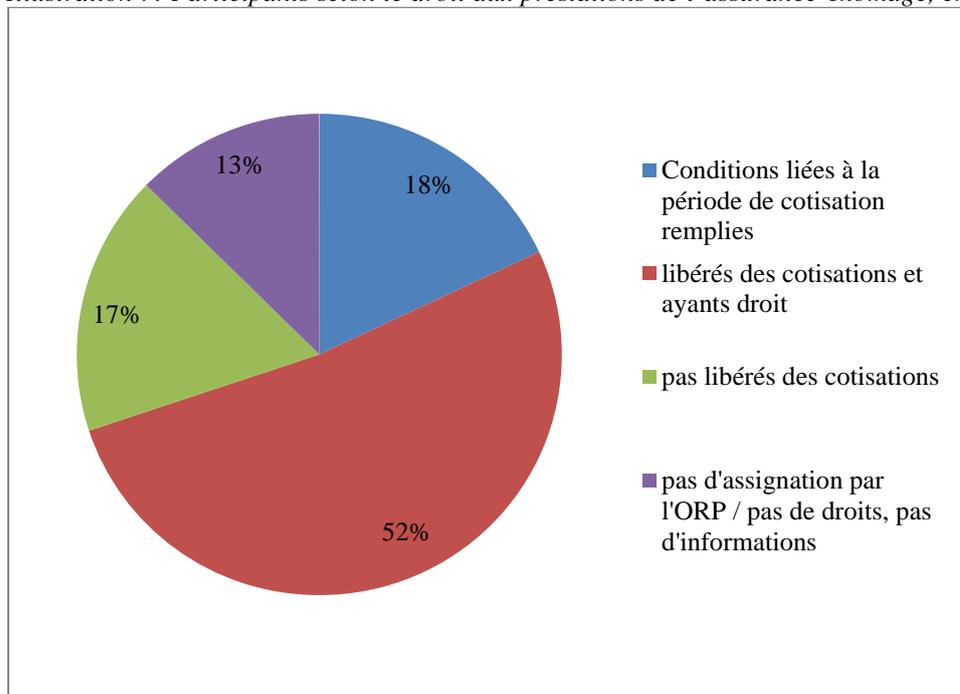
L'illustration 7 se réfère au droit des participants aux prestations de l'assurance-chômage. 2'525 participants (52%) sont libérés des conditions relatives à la période de cotisation et ont droit aux prestations de l'assurance-chômage<sup>8</sup>, contre 852 participants (17%) qui ne sont pas libérés des conditions relatives à la période de cotisation<sup>9</sup>. 877 participants (18%) ont rempli la période de cotisa-

<sup>8</sup> Sont libérées des conditions relatives à la période de cotisation les personnes en formation scolaire (école obligatoire). Elles sont soumises à un délai d'attente spécial de 120 jours (art. 14 LACI).

<sup>9</sup> Il s'agit de personnes qui ne remplissent pas les conditions relatives à la période de cotisation, n'en sont pas libérées et n'ont pas épuisé leurs droits à l'indemnité de l'assurance-chômage et qui participent à une mesure sur la base d'une décision de l'autorité cantonale (art. 59d LACI).

tion<sup>10</sup>. Dans 614 cas (13%), il n'y a pas eu d'assignation par l'assurance-chômage, pas de droit à l'indemnité ou pas d'informations à ce sujet<sup>11</sup>.

Illustration 7: Participants selon le droit aux prestations de l'assurance-chômage, en pourcentages



Source : nos propres calculs

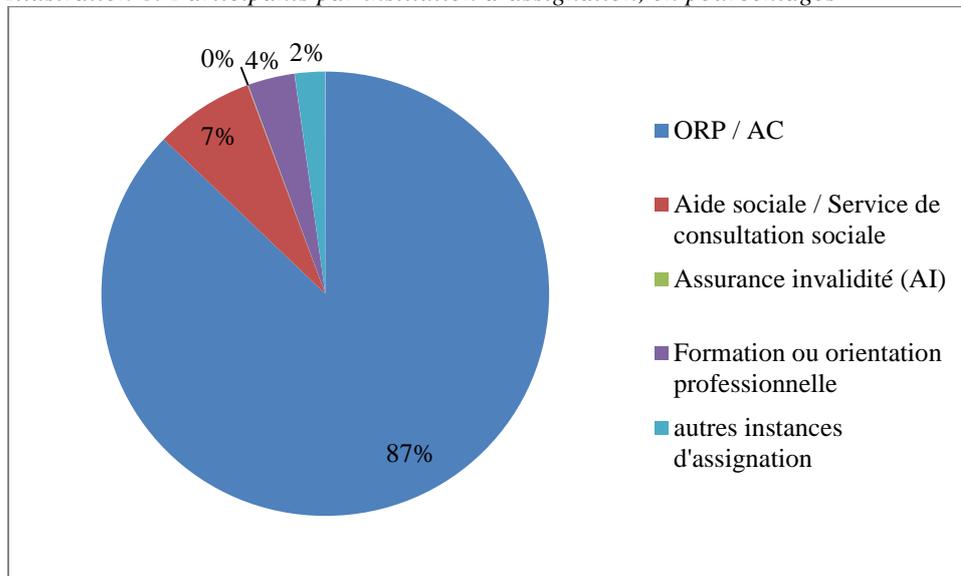
### 3.7. Instances d'assignation

4'630 participants (87%) ont été assignés au SEMO par un office régional de placement (ORP) ou par l'assurance-chômage. 381 participants (7%) ont été assignés par l'aide sociale, 180 (4%) par la formation professionnelle ou par l'orientation professionnelle. Deux participants (<0%) ont été assignés par l'assurance-invalidité et 117 (2%) par une institution tierce, telle que l'office de migration.

<sup>10</sup> Il s'agit de personnes qui, dans les limites du délai-cadre prévu à cet effet, ont exercé durant 12 mois au moins une activité soumise à cotisation (art. 13 LACI)

<sup>11</sup> Trois SEMO n'ont pas fourni d'informations concernant le droit aux indemnités de l'assurance-chômage des participants. Les chiffres dans ce paragraphe se réfèrent donc à 62 sur 65 SEMO.

Illustration 8: Participants par institution d'assignation, en pourcentages

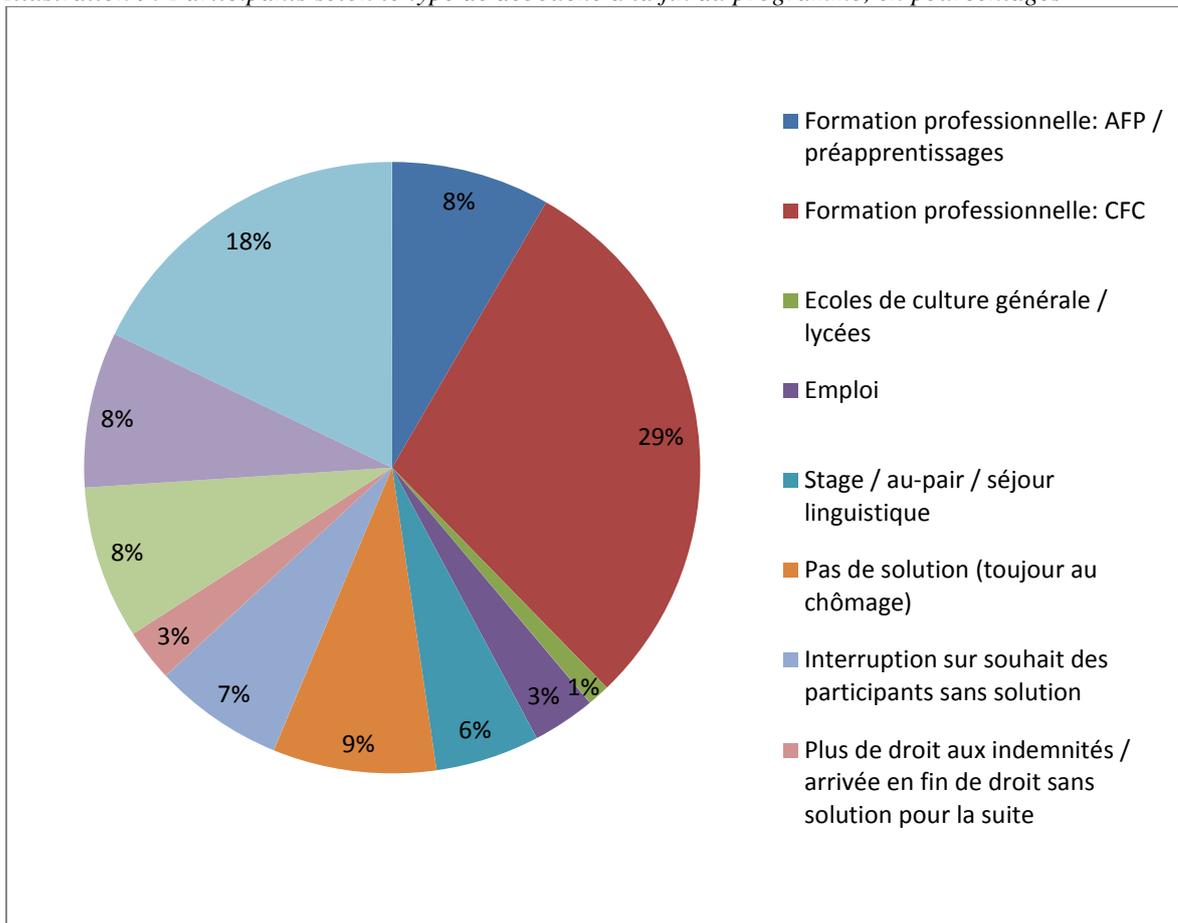


Source : nos propres calculs

### 3.8. Débouchés

L'illustration 9 répertorie les types de débouchés de tous les participants, indépendamment du fait s'ils ont terminé le programme à la fin de l'année scolaire ou prématurément ou s'ils continuent le SEMO au-delà de la date butoir (31.08.2013). 1'563 participants (29%) ont commencé une formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité (CFC) et 442 (8%) une formation professionnelle initiale avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou une formation professionnelle initiale. 62 participants (1%) sont entrés à l'école de culture générale ou au lycée. 176 participants (3%) ont trouvé un emploi. 290 participants (6%) font un séjour linguistique, un stage ou travaillent comme au pair. 455 participants (9%) n'ont pas trouvé de débouché ou sont toujours au chômage. 363 participants (7%) ont interrompu le programme sur leur propre souhait sans avoir trouvé de solution pour la suite. 147 participants (3%) ont épuisé leur droit aux indemnités de l'assurance-chômage, raison pour laquelle ils ont terminé le SEMO sans avoir trouvé de solution. 429 participants (8%) ont été exclus du programme pour des raisons disciplinaires. 437 participants (8%) ont terminé le programme pour d'autres raisons que celles prévues dans le questionnaire. 946 participants (18%) sont restés au SEMO au-delà de la date butoir. En ce qui les concerne, les informations concernant les débouchés ne seront disponibles qu'à la fin de l'année scolaire suivante.

Illustration 9: Participants selon le type de débouché à la fin du programme, en pourcentages



Source : nos propres calculs

### 3.9. Durée de participation

La durée moyenne de participation est de 110 jours, ce qui correspond à 22 semaines ou cinq mois et demi.